

# RAPPORT D'ACTIVITE 2009 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIBERACOIS



L'article 40 de la loi n°99-586 du 12/07/99 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale dispose que les Présidents des Etablissements Publics de Coopération Intercommunales adressent aux Maires des Communes composant leur EPCI un rapport retraçant l'activité de leur établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par les Maires des communes membres à leurs conseils municipaux.

# 2009 en quelques dates



## JANVIER

15 : Vœux du Président – Salle de fêtes de Siorac de Ribérac

29 : Conseil Communautaire à Villeteureix – Orientations budgétaires

## FEVRIER

10 : Notification par le tribunal administratif de Bordeaux du contentieux CCR /préfecture au sujet du forfait communal

## MARS

03 : Réception travaux rue Alphonse Daudet

05 : Restitution du diagnostic voirie intercommunale par la DDE

06 : Inauguration du Centre de Formation de Siorac de Ribérac

17 : Spectacle Ombres et lumières

26 : Conseil Communautaire à Ribérac – vote du budget

## AVRIL

07 : Réception définitive travaux ZAE La borie

09 :Présentation du projet de service urbanisme

## MAI

12 : Conseil Communautaire à Siorac de Ribérac – désignation maître d'œuvre cartes communales

16 : Fêtes des accueils périscolaires à Jules Ferry (Ribérac)

28 : RAM/ visite de la ferme à Petit-Bersac

## JUIN

02 : Manifestation assistantes maternelles à Epeluche

09 : Démarrage des cartes communales

14 : ouverture 2<sup>ème</sup> saison piscine intercommunale

21 : Fête de la musique : rassemblement de saxos au Beauvières

25 : Conseil Communautaire à Saint Méard de Drôme –Ecole Numérique Rurale

## JUILLET

09 : Conseil Communautaire à la salle de Réunion de la CCR - vente terrain ZAE

10 : signature acte vente SCI Chambon // manifestation des employés d'Albany

## AOÛT

06 : Conseil Communautaire à la salle de réunion de la CCR – droit de préemption urbain sur 1 parcelle de Ribérac « La Pichie »

## SEPTEMBRE

04 : Inauguration de locaux du SMCTOM à Seneuil

07 : Début des travaux voirie : 1<sup>ère</sup> tranche

## OCTOBRE

02 : Etudiants Ecole d'Architecture de Bordeaux : lancement des études

05 : Début du chantier de Saint Martin de Ribérac (2<sup>ème</sup> tranche)

09 : Inauguration entreprise LACHAUD/VALADE (ZAE)

14 : Conseil Communautaire à Bourg du Bost - rapport de la Chambre régionale des Comptes

## NOVEMBRE

Mise en place de la procédure de dématérialisation des actes

17 : remise du rapport sur les fouilles archéologiques de Villeteureix

## DECEMBRE

02 : Conseil Communautaire à Ribérac – Validation marché des assurances

05 : RAM/Fête de Noël-Ribérac

09 : Réception travaux voirie 2009

# 1<sup>ère</sup> PARTIE : INSTITUTION ET FONCTIONNEMENT

## 1- LE TERRITOIRE



-14 communes réparties sur 3 cantons

-une superficie de 238.57km<sup>2</sup>

-9544 habitants

-578 enfants scolarisés

-256 km de routes intercommunales

### LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU RIBERACOIS

COMMUNES	Nombre d'habitants*	Superficie Km <sup>2</sup>	Densité (hts/km <sup>2</sup> )
Allemans	582	18.75	31.04
Bourg du Bost	236	8.15	28.96
Comberanche- Epeluche	179	3.02	59.27
La Jemaye	101	29.11	3.47
Petit- Bersac	182	10.83	16.80
Ponteyraud	49	4.17	11.75
Ribérac	4 334	22.79	190.17
St André de Double	160	27.61	5.79
St Martin de Ribérac	691	17.51	39.46
St Méard de Drone	471	8.95	52.62
St Vincent de Connezac	526	14.81	35.52
Siorac de Ribérac	261	20.09	12.99
Vanxains	893	35.89	24.88
Villetoureix	879	16.89	52.04
<b>TOTAL</b>	<b>9 544*</b>	<b>238.57</b>	<b>40.01</b>

\*Les chiffres concernant le nombre d'habitants/commune proviennent du recensement de 2007 mis en ligne par l'INSEE en juillet 2009.

## **2- LA VIE INSTITUTIONNELLE**



En 2008 a eu lieu le renouvellement du Conseil Communautaire. Suite à ce renouvellement Rémy TERRIENNE a été élu Président et ont été élus Vice-président.; Rolland TORRES, Serge OLIVIER, Jean-Louis DUPRAT, Jean-Pierre CHAUMETTE, Claude FAGUET, Jean-Marcel BEAU, Daniel VILLEDARY et Michèle HOCHART.

Composition du Bureau :t Rémy TERRIENNE, Rolland TORRES, Allain TRICOIRE (Allemans), Claude FAGUET (Bourg-du-Bost), Serge OLIVIER (Comberanche-Epeluche), Michèle HOCHARD (La Jemaye), Jean-Louis DUPRAT (Petit-Bersac), Jean-Marcel BEAU (Ponteyraud), Nicole FALLACHER (St André-de-Double), Daniel VILLEDARY (St Martin de Ribérac), Marie-Thérèse SEGONZAC (St Méard-de-Drone), Jacques DODIN (St Vincent-de-Connezac), Jean-Pierre CHAUMETTE (Siorac-de-Ribérac), Gilles GIROUX (Vanxains).

Les commissions et leur président :

- Développement économique et développement touristique : Serge Olivier
- Education culture enfance : Jean-Louis Duprat
- Logement cadre de vie : Michèle HOCHART
- Voirie : Claude Faguet
- Sport : Jean-Pierre Chaumette
- Aménagement de l'espace et projet d'urbanisme : Daniel VILLEDARY
- Finances : Jean-Marcel BEAU

Se sont tenues en 2009 :

- 22 réunions de commissions

- 10 réunions de bureau
- 8 réunions du Conseil Communautaire

Quelques changements concernant les représentants de la CCR :

Laurent MOREAU a été élu délégué titulaire pour la commune de la Jemaye. Joëlle KNITTEL a été élu suppléante pour la commune de Petit-Bersac.

### **3- LE PERSONNEL**

#### **ETAT DU PERSONNEL AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2010 :**

Cette année, la CCR compte 37 agents contre 26 en 2008. 8 employés communaux ont été intégrés à la CCR et un poste en C.A .E a été ouvert.

NOM	Prénoms	Cadre d'emploi	TC	TNB	TP	Tps de travail	Tps partiel	OBSERVATIONS
BAROIS	Patricia	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
BAUER	Michèle	ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème cl.	1			35		
BEAUSSERON	Robert	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
BEAUVAIS	Catherine	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		31		
BELTRA	Sandra	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe	1			35		
BERCUT	Cécilia	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		16		Intégration COM à CCR
BEZAC	Brigitte	CAE		1		35		CAE
BREGERE	Marie Arlette	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		22		
CALVEL	Fabienne	ANIMATEUR TERRITORIAL	1			35		
CHABANEIX	Pascale	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		Intégration COM à CCR
CHAMOUTON	Jean-Baptiste	ATTACHE PRINCIPAL	1			35		
CHAUMETTE	Nathalie	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		29		Intégration COM à CCR
DAULON	Johanna	ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème cl.	1			35		
DEFFARGE	Ginette	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		Intégration COM à CCR
FAURE	Frédéric	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe	1			35		
FAURE	Valérie	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
GABARD	Anne	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe			1	28	80%	
LACOSTE	Michelle	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		Intégration COM à CCR

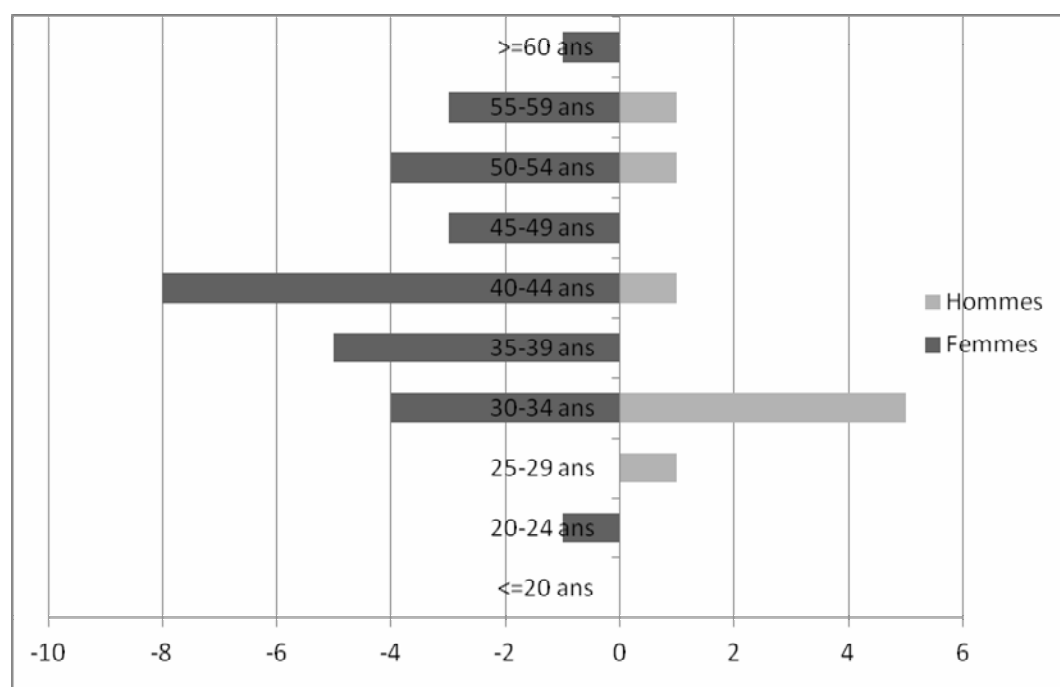
LACOUTURE	Françoise	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		Intégration COM à CCR
LANARTIC	Hélène	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe		1		24		
LAURENT	Laurence	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe		1		35		
LAVAUD	Carole	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		30		Intégration CDG à CCR
LAVAUD	Johnny	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe	1			35		
MALAVERGNE	Isabelle	ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème cl.		1		30		
MARCEAU	Cyril	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe		1		30		
MAROIS	Daniel	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe		1		17.5		Intégration CDG à CCR
MILLET	Fabienne	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
MOREAU	Sabrina	ADJOINT D'ANIMATION 1ère classe	1			35		Changement de grade
NIMIS	Adrienne	EDUCATEUR PRINCIPAL DE JEUNES ENF.		1		32		
PERRUCHAUD	Jeannine	ATSEM PRINCIPAL 2ème classe			1	32	90%	Intégration COM à CCR
PETIT	David	ADJOINT ADMINISTRATIF 2ème cl.	1			35		
PINGLAUD	Nathalie	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe			1	25		Intégration COM à CCR
REBIERE	Cédric	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe	1			35		
SIGNAC	Marie Dominique	ADJOINT D'ANIMATION 2ème classe			1	30		
THOURON	Mathieu	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
TOUVENIN	Evelyne	ADJOINT TECHNIQUE 2ème classe	1			35		
ZAMORA	Marilyn	TECHNICIEN SUPERIEUR CHEF	1			35		Changement de grade

7 agents sont mis à disposition par le Centre de Gestion : BAUQUE Gina, CALDRAY Florian, JAMA Nadya, LANARTIC Hélène, MAZIERE Charlotte, BOUCHART Séverine, SANKAYA Ulkü. Ils interviennent dans les accueils péri-scolaire et au Centre de Loisirs.

### L'ABSENTEISME

Absentéisme 2009	jours abs.2009	Taux 2009	jours abs,2008	Rappel 2008
Arrêt de maladie	234,5	2,96%	195	5,33%
Arrêt de longue maladie	354	4,46%	0	0,00%
Arrêt accident du travail	0	0,00%	0	0,00%
Congé de maternité	160	2,02%	63	1,14%
Grève	9	0,11%	1	0,02%
Absences pour autres motifs (paternité, enfant malade...)	31	0,39%	30	0,54%
Total des jours d'absence	788,5		289	
<b>Taux d'absentéisme</b>		<b>9,94%</b>		<b>7,03%</b>

## PYRAMIDE DES AGES



La moyenne d'âge est de 42.27 ans.

L'âge moyen des femmes est de 44.41 ans et celui des hommes est de 34.50 ans.

## LES SERVICES ADMINISTRATIFS

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – ANNEE 2009

Chapitre 011 Charges à caractère général			Montant en €
60611	Eau et assainissement		442,8
60612	Energie - Electricité		9 641,00
60622	Carburants		2 605,97
60631	Fournitures d'entretien		1 127,95
60632	Fournitures de petit équipement		4 471,34
6064	Fournitures administratives		6 924,81
6132	Locations immobilières		14 412,56
6135	Locations mobilières		6062,69

61522	Bâtiments	4 690,69
61551	Matériel roulant	2 201,37
61558	Autres biens mobiliers	2 954,45
6156	Maintenance	7 925,23
616	Primes d'assurance	897,00
6182	Documentation générale et technique	2 501,99
6184	Versements à des org. de formation	960,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 173,34
6226	Honoraires	1 800
6232	Fêtes et cérémonies	3 338,77
6237	Publications	538,20
6238	Divers	2 481,55
6251	Voyages et déplacements	1 293,00
6257	Réceptions	60,00
6261	Frais d'affranchissement	4 238,30
6262	Frais de télécommunications	12 746,66
627	Services bancaires et assimilés	600,00
6281	Concours divers (cotisations...)	764,53
6283	Frais de nettoyage des locaux	472,28
6288	Autres services extérieurs	4 626,00
63512	Taxes foncières	412,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	212,00
637	Autres impôts, taxes et vers. assimilés (autres org.)	1 216,00
	Remboursement S.P.A.N.C.	-20 000,00
Total		83 790,90
Chapitre 012 Charges de personnel		115 062,40
TOTAL DEPENDSES		200 087,30

Le coût des dépenses des services administratifs est de 200 087.30€ ce qui représente un coût par habitant de 21€.

#### **4- SITUATION FINANCIERE :**

Cette année, la Chambre Régionale des Comptes d'Aquitaine a procédé à l'examen de nos comptes sur la période 2003-2007. Ce rapport a été lu et débattu lors de la séance du conseil communautaire du 14 octobre 2009. La Chambre pointe du doigt les difficultés de la CCR a dégagé des marges d'autofinancement pour asseoir son important programme d'investissement. Cela se traduit par un recours trop important à l'emprunt.

##### **4-1-Des difficultés réelles :**

La CCR a acquis de nouvelles compétences. Elles sont coûteuses et génèrent peu de recettes. Le niveau de la fiscalité intercommunale pèse principalement sur les ménages. Il ya donc une nécessité à augmenter nos bases de fiscalité par un travail sur les valeurs locatives.

#### 4-2-Des charges de fonctionnement importantes

Les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter : 1 895 233,57€ en 2007, 2 269 575,32€ en 2008 et 2 662 351,09€ en 2009.

Les charges de personnel représentent une part importante de nos dépenses soit en 2009 55,64% des charges de fonctionnement. Elles sont en légères augmentation par rapport à 2008 (55%) mais représentent une part moins importante depuis 2005 (65% pour 2005, 60% en 2006 et 56% en 2007).

Certaines dépenses sont incompressibles comme celles des écoles, des accueils périscolaires, de l'école de musique, du Relais Assistantes Maternelles, de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'administration générale. L'annuité de la dette augmente puisque le premier emprunt sera remboursé dans sa totalité d'ici 4 ans.

Il existe de nouvelles dépenses importantes telles que la prise en charge des frais d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire (300 000€), de la totalité des frais de fonctionnement (50 000€) et les frais de la Piscine (150 000€).

En 2010, est prévu en plus un budget de 100 000€ qui comporte la redevance spéciale pour le tri sélectif, la provision dans l'attente du jugement du Tribunal Administratif pour l'Ecole Notre-Dame, la participation au SIVOS de « La Sauvanie » et les honoraires.

Les intérêts de la dette sont néanmoins en diminution.

#### 4-3-Un coefficient d'intégration Fiscale plus adapté

Il est de 39% en 2009 et progresse chaque année depuis 2005 (de 28% à 39%), ce qui permet de dégager des recettes plus adaptées aux réels besoins financiers. Cette augmentation du CIF a un effet important sur notre D.G.F (le CIF entre dans le calcul de cette dotation). Ainsi, cela signifie que la DGF de la CCR dépend de l'équilibre entre le produit de la fiscalité locale perçu par la CCR et ses communes adhérentes.

Coefficient d'intégration fiscale depuis 2005 :

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009
CIF en %	28	30	32	36	39

Moyenne CIF nationale de la catégorie en %	28	29	29,51	29,91	
--	----	----	-------	-------	--

#### 4-4-Une plus grande attention accordée aux recettes

Les recettes augmentent. Elles sont de 3 750 802,43€ en 2009 contre 3 397 139,39€ en 2008.

##### A- Les recettes domaniales :

Elles représentent seulement 7,89% du budget mais la CCR c'est engagé à les accroître notamment avec l'augmentation de Tarifs (participation plus importantes des familles hors CCR, accueils périscolaires, droits de place pour l'AAGV...).

##### B- Les dotations et participations (16,03%) :

Aide de la CAF répartie ainsi : 86 566€ au titre du contrat Enfance, 75 168€ au titre de la Prestation de service ordinaire, 31 788€ au titre de l'AAGV et 18 089€ au titre du RAM.

La Dotation Globale de Fonctionnement par habitant augmente (17,28 € en 2005 à 19,67 € en 2009). L'Etat encourage les Communautés de Communes en développement tel que la CCR mais les dotations supplémentaires ne compensent tout de même pas les nouvelles charges assumées.

Les aides du Conseil Général de la Dordogne font l'objet d'une contractualisation pour le RAM et l'AAGV.

Le Fond National de Compensation de la TP est divisé par 2 entre 2008 et 2009 du fait de l'importante diminution des bases fiscales (manque à gagner de 8000€).

##### C- Les impôts et taxes (73.75%) :

###### a-Impôts locaux (51,41%) :

###### Evolution des taux de la CCR depuis 2005 :

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009
TAUX TH Moyenne NAT	2.43% (2.42)	2.87% (2.76)	4.02%	4.82%	5.30%
TAUX FB Moyenne NAT	5.43% (3.67)	6.41% (3.76)	8.97%	10.76%	11.83%

TAUX FNB Moyenne NAT	14.72% (9.47)	17.37% (9.70)	24.32%	29.18%	32.09%
TAUX TP Moyenne NAT	2.96% (2.58)	3.49% (3.03)	4.89%	5.87%	6.45%

Evolution du produit fiscal perçu par la CCR depuis 2005 :

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009
PRODUIT PERCU EN €	780 938	929 058	1 364 655	1 699 518	1 926 710

Le potentiel fiscal habitant :

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009
CCR : Potentiel fiscal/habitant en €	59.46	63.50	65.64	68.78	71.58
MOYENNE NAT.	82.72	87.73	89.90	93.93	

L'effort fiscal :

ANNEE 2009

ALLEMANS	BduBost	C-E	LA JEMAYE	PB	PONTEYR	RIBERAC	ST ANDRE	ST MARTIN	ST MEARD	ST VINCENT	SIORAC	VANXAINS	VILLET	TAXES
----------	---------	-----	-----------	----	---------	---------	----------	-----------	----------	------------	--------	----------	--------	-------

PRODUITS PERCUS

28538	11130	9069	5427	10578	3432	214057	5651	34621	23595	20086	14552	37664	45256	TH CCR
39377	15105	12672	8345	18893	4138	448599	8143	43375	34009	27932	20022	54981	66274	TFCCR
17990	6671	3420	6561	10507	1258	23787	6521	13355	7801	4436	6384	22490	14220	TFNB CCR
24767	12805	9599	4426	12353	3538	623119	7743	36839	44548	41148	11419	54449	47807	TH COM
26987	11360	10249	4062	19765	3474	1274105	9556	26613	57487	45608	20521	57409	78008	TF COM
23882	8487	5066	6639	13093	2046	73168	9895	12560	21150	7981	10276	42369	19110	TFNB COM
41265	16437	13097	8738	18547	4218	439129	9800	49023	33201	32200	21770	56909	71049	TEOM
202806	81995	63172	44198	103736	22104	3095964	57309	216386	221791	179391	104944	326271	341724	TOTAL

DES 3  
BASES TAXES:TH/TF/TFNB

538440	209958	171156	102397	199501	64780	4038470	106511	653012	445373	378922	274484	710724	853829	TH
332825	127686	107837	70556	159663	34991	3792072	68782	366710	287455	236146	169314	464728	582071	TF
56058	15105	10674	20435	32741	3931	74152	20291	41825	24309	13832	19897	70098	44296	TFNB
927323	352749	289667	193388	391905	103702	7904694	195584	1061547	757137	628900	463695	1245550	1480196	

0,1930	0,2143	0,2148	0,2094	0,2503	0,2128	0,3548	0,3080	0,1820	0,2850	0,2255	0,2318	0,2247	0,2147	2008
0,2187	0,2324	0,2181	0,2285	0,2647	0,2131	0,3917	0,2930	0,2038	0,2929	0,2852	0,2263	0,2619	0,2309	2009
Moyenne	0,2372													2008
	0,2544													2009

POTENTIEL FISCAL DES 3  
TAXES:TH/TF/TFNB

80604,47	31430,71	25622,05	15328,83	29865,30	9697,57	604558,96	15944,70	97755,90	66672,34	56724,62	41090,25	106395,38	127818,20	TAUX
64301,79	24668,94	20834,11	13631,42	30846,89	6760,26	732628,31	13288,68	70848,37	55536,31	45623,41	32711,46	89785,45	112456,12	14,97
17916,54	6872,78	4856,67	9297,93	14897,16	1788,61	33739,16	9232,41	19030,38	11060,60	6293,56	9053,14	31894,59	20154,68	19,32
162822,79	62972,42	51312,83	38258,18	75609,35	18246,43	1370926,43	38466,78	187634,64	133269,24	108641,59	82854,85	228075,42	260429,00	45,6
														TOTAL

EFFORT FISCAL

1,086	1,2033	1,2376	1,085	1,3351	1,2289	2,1271	1,5505	1,0594	1,6763	1,3551	1,339	1,2685	1,2656	18,8174
1,2456	1,3021	1,2311	1,1553	1,3720	1,2114	2,2583	1,4899	1,1532	1,6642	1,6512	1,2666	1,4305	1,3122	
Moyenne:	1,3441													
	1,4103	4,92%												
0,69	0,8	0,84	0,65	0,92	0,83	1,73	1,12	0,67	1,28	0,97	0,94	0,99	0,87	
0,396	0,403	0,397	0,435	0,415	0,396	0,40	0,43	0,389	0,3963	0,3851	0,399	0,2785	0,3956	

REPARTITION DE LA PART DES COMMUNES, DE LA CCR ET DE LA TOEM

0,5276	0,5225	0,4903	0,5315	0,5287	0,4838	0,5007	0,5281	0,4869	0,4908	0,4828	0,4943	0,5048	0,4829	CCR
0,4645	0,5185	0,4855	0,3954	0,5980	0,4964	1,4373	0,7070	0,4051	0,9243	0,8720	0,5095	0,6762	0,5565	COM
0,2534	0,2610	0,2552	0,2284	0,2453	0,2312	0,3203	0,2548	0,2613	0,2491	0,2964	0,2627	0,2495	0,2728	TEOM

b- La TEOM (21.79%) :

Commune	Taux de départ en 2004	Pour Mémoire taux 2008	Taux 2009
ALLEMANS	12.6%	11.62%	11.41%
BOURG DU BOST	14.3%	11.62%	11.41%
COMBERANCHE EPELUCHE	12.4%	11.62%	11.41%
LA JEMAYE	14.2%	11.62%	11.41%
PETIT BERSAC	13.0%	11.62%	11.41%
PONTEYRAUD	12.4%	11.62%	11.41%
RIBERAC	9.56%	11.62%	11.41%
SAINT ANDRE DE DOUBLE	18.4%	11.62%	11.41%
SAINT MARTIN DE RIBERAC	15.5%	11.62%	11.41%
SAINT MEARD DE DRONE	15.2%	11.62%	11.41%
SAINT VINCENT DE CONNEZAC	16.0%	11.62%	11.41%
SIORAC DE RIBERAC	14.9%	11.62%	11.41%
VANXAINS	15.4%	11.62%	11.41%
VILLETTOUREIX	12%	11.62%	11.41%

#### 4-5-Une dette importante

Au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la dette s'élève à 4 924 528€.

Evolution de la dette de la CCR depuis 2005 :

ANNEE	2005	2006	2007	2008	2009	2010
ANNUITE/HABITANT En EUROS	18.61	25.40	33.56	45.51	48.59	51.90
Intérêts/ dépenses réelles de fonctionnement en %	4.9%	5.5%	5.1%	8.4%	6.39%	

#### 4-6-Une politique d'investissement ambitieuse

La CCR est montée en puissance dans l'exercice de ses compétences et cela s'explique par de nombreux investissements. Elle a investi, depuis sa création jusqu'au 31 décembre 2009, 12 087 000€ essentiellement dans la voirie intercommunale (56% des investissements) et les investissements structuraux (34%).

Les investissements liés à la voirie ne génèrent pas de retour et sont de plus en plus mal subventionnés.

Les investissements structurants sont subventionnés à près de 70% mais les recettes ne couvrent pas la totalité des dépenses.

Détail des investissements que la CCR a réalisé depuis 1999 :

OPERATIONS	Montant TTC en €
Travaux de Voirie	6 830 000.00
Equipement des Ecoles (Informatique, Mobilier)	200 000.00
Aire Accueil Gens du Voyage	450 000.00
Acquisition de terrain	132 000.00
Acquisition de mobilier	18 000.00
Acquisition véhicule	20 000.00
Acquisition instruments musique	16 000.00
Piscine	2 737 000.00
Centre de formation de SIORAC DE RIBERAC	1 412 000.00
Informatique Serv. ADM	28 000.00
Acquisition COMBERANCHE EPELUCHE	111 000.00
Halte Nautique COMBERANCHE EPELUCHE	90 000.00
Aménagement des locaux (bureaux, écoles, école de musique, RAM...)	25 000.00
<b>TOTAL EN € TTC</b>	<b>12 087 000</b>

Financement des investissements :

Emprunt : 6 014 000€ (49.75%)

Subventions : 3 413 000€ (28.23%)

Fonds de concours : 271 000€ (2.24%)

FCTVA : 1 625 000€ (13.44%)

CCR : 828 151€ (6.34%)

#### 4-7-Un autofinancement très insuffisant

La CAF brute s'améliore mais reste insuffisante :

	2005	2006	2007	2008	2009
CAF BRUTE	141 382€	271 855€	257 579€	417 615€	357 382€
Ratio CAF brute/dépenses réelles de fonctionnement	3.92€	7.06%	6.45%	14.02%	10.53%

La CAF nette est calculée après déduction de l'annuité de la dette bancaire. Elle est également très insuffisante :

	2005	2006	2007	2008	2009
CAF BRUTE	141 382€	271 855€	257 579€	417 615€	357 382€
Remboursement des dettes bancaires	88 665€	128 772€	180 394€	244 721€	260 763€
Ratio CAF brute/dépenses réelles de fonctionnement	52 717€	143 083€	77 185€	172 894€	96 619€

## 4-8-Les principaux indicateurs financiers du budget 2009

### a-Recettes réelles de fonctionnement par habitant :

415€ (376€ en 2008). Moyenne 2009 de la strate 230€

### b-Produits des impositions directes par habitant :

201.59€ (188.38€ en 2008). Moyenne 2009 de la strate 97€.

### c-Taux d'autonomie financière :

C'est le produit des impositions directes/recettes réelles de fonctionnement. Il est de 51.34% en 2009.

### d-Dépenses réelles de fonctionnement par habitant :

375€ (330€ en 2008). Moyenne 2009 de la strate 227€.

### e-Dépenses d'équipement par habitant :

139.15€ contre 336.82€ en 2008. Moyenne 2009 de la strate 187€.

### f-Taux d'équipement (dépenses d'équipement /recettes réelles de fonctionnement)

37% en 2009 contre 90% en 2008 et 101% en 2007.

### g-Capacité de désendettement

Elle est de 13.77 année pour la CCR en 2009 (8.8 en 2008).

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : LES ACTIONS ENGAGEES

### 1- LA VOIRIE



Pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive, la CCR a investi dans la voirie. Le programme des travaux se divise en 2 tranches :

1<sup>ère</sup> tranche : Les travaux ont débuté le 6 juillet et ont été réalisés par l'entreprise Beau. Ils concernent les communes de :

- Allemans : carrefour voie communale n°5 ; voie communale n°201 ; voie communale n°5
- Bourg-du-Bost : voie Bourg du Bost au carrefour de la Lande
- Comberanche-Epeluche : voie communale n°2014 de la voie communale n°4 au croisement voie communale n°13
- Petit-Bersac : voie communale n°302 et voie communale n°5
- Saint-Andre-de-Double : voie communale n°17, Des Loubeaux ; voie communale n°213 Des Jacques.
- Saint-Méard-de-Drone : voie communale n°8 du Syndic aux Bigoussies, rue du Tennis.
- Saint-Vincent-de-Connezac : voie communale n°201, première tranche de Saint-Vincent aux Gourmauds.
- Vanxains : voie communale Chambreuil, voie communale Leygonie, voie communale de la route départementale n°5 au Moulin de Lavergne.
- Villetoueix : rampe de sortie du bourg, voie communale n°214

Le coût total TTC de cette première tranche s'élève à 418 149.12 €.

2<sup>ème</sup> tranche : Les travaux ont commencé le 7 septembre et concernent les communes de :

- Ribérac : Aménagement de la rue André Cheminade
- Saint Martin de Ribérac : Voie communale n°203 en haut du Bourg

Le coût total HT de cette deuxième tranche est de 414 919.80 €.

La CCR a obtenu une subvention de 97 684€ du Conseil Général de la Dordogne par le biais du contrat de ville et une subvention de l'Etat de 65 099€ par le biais de la DGE pour les travaux de la commune de Ribérac.

La Communauté de Commune a remboursé en 2009, les charges d'entretien de la voirie aux communes s'élevant à 301 523€. Le remboursement s'est effectué en 3 fois :

- 1/3 de la dotation en juin 2009 soit 100 507€
- 1/3 de la dotation en août 2009 soit 100 508€
- Le solde en décembre 2009 soit 100 508€

## **2- ENVIRONNEMENT**

### **❖ LE S.P.A.N.C (Service Public d'Assainissement Non Collectif)**

La Communauté des Communes a mis en place depuis 2001 un service pour l'assainissement individuel dont l'objectif est d'aider financièrement les particuliers concernés par des installations.

Pour assumer ce service, la CCR perçoit une redevance depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Après l'adhésion de la commune de La Jemaye à la CCR, une convention de facturation avec la société AGUR a été signée afin que la CCR perçoive pour le compte sur la facture d'eau, la redevance due par les usagers du SPANC. En effet, une dizaine d'usagers de la Jemaye n'acquittait pas cette redevance car ils dépendent d'une autre compagnie que la SAUR-France (société avec laquelle s'est engagée la CCR).

Le coût de la prestation est de 2.20€ HT par facture émise et le forfait annuel de 198€ HT.

En revanche, le contrat avec la LYONNAISE DES EAUX a été renouvelé.

Le Tarif de redevance d'assainissement pour le contrôle de conception/ réalisation a été fixé à 130€ par dossier instruit (84€ de 2001 à 2005) et celui de la redevance pour le bon fonctionnement à 23€ (modification pour 2010 : 25€).

Concernant le projet du centre de dépotage, la réalisation d'une étude de traitement des matières de vidange avait été repoussée. Finalement, le Conseil Général de la Dordogne a adopté son schéma départemental d'élimination des matières de vidange. La CCR étant concernée dans ce projet, ce dernier est alors à nouveau évoqué.

Le projet qui avait été signé en 2005 doit être actualisé et prendre en compte les avancées de la recherche dans ce domaine.

Les activités d'étude et de maîtrise d'œuvre de la société SINT, qui avait été désignée pour la réalisation d'une unité de traitement ont été cédées à la société SINBIO Rhône Alpes, qui réalisera finalement les mises à jour du projet. La maître d'œuvre actualise le projet pour un coût de 3 600€ HT.

### **LES BILANS DE CONTRÔLES ET D'INSTALLATIONS**

Bilan du nombre de contrôles pour l'année 2009 :

Communes	2009
ALLEMANS	/
BOURG DU BOST	/
COMBERANCHE-EPELUCHE	/
LA JEMAYE (2003)	/
PETIT BERSAC	8
PONTEYRAUD (2002)	/
RIBERAC	129
St ANDRE DE DOUBLE (2002)	4
St MARTIN DE RIBERAC (2003)	31
St MEARD DE DRONE (2002)	17
St VIBCENT DE CONNEZAC (2003)	1
SIORAC DE RIBERAC	/
VANXAINS	19
VILLETUREIX	2
TOTAL	211

Bilan des avis de conformité ou de non-conformité :

A : Acceptable

AR : Acceptable sous réserve

NA : Non Acceptable

COMMUNES	Parc	BILAN	A	AR	NA	A en %	AR en %	NA en %
ALLEMANS	341	341	85	123	133	24,9	36,1	39,0
BOURG DU BOST	85	85	27	31	27	31,8	36,5	31,8
COMBERANCHE-EPELUCHE	110	110	41	36	33	37,3	32,7	30,0
LA JEMAYE (2003)	61	61	18	27	16	29,5	44,3	26,2
PETIT BERSAC	97	97	43	33	21	44,3	34,0	21,6
PONTEYRAUD (2002)	37	37	9	18	10	24,3	48,6	27,0
RIBERAC	687	686	229	227	230	33,4	33,1	33,5
St ANDRE DE DOUBLE (2002)	123	123	24	36	63	19,5	29,3	51,2
St MARTIN DE RIBERAC (2003)	333	329	74	140	115	22,5	42,6	35,0
St MEARD DE DRONE (2002)	276	276	67	76	133	24,3	27,5	48,2
St VINCENT DE CONNEZAC (2003)	137	137	41	43	53	29,9	31,4	38,7
SIORAC DE RIBERAC	169	169	59	64	46	34,9	37,9	27,2
VANXAINS	389	389	121	130	138	31,1	33,4	35,5
VILLETUREIX	206	206	71	72	63	34,5	35,0	30,6
<b>TOTAL</b>	<b>3051</b>	<b>3046</b>	<b>909</b>	<b>1056</b>	<b>1081</b>	<b>29,8</b>	<b>34,7</b>	<b>35,5</b>

Bilan sur les installations :

N : Neuf

R\* : Personne réhabilitant leur installation

COMMUNES	2008		2009	
	N	R*	N	R*
Allemands	3	3	1	3
Bourg du Bost	0	2	0	3
Combérancche/Epeluche	5	1	0	1
La Jemaye	0	2	0	0
Petit Bersac	0	3	2	1
Ponteyraud	0	2	0	1
Ribérac	11	9	8	14
Saint André de Double	3	1	1	0
Saint Martin de Ribérac	10	5	4	5
Saint Méard de Drone	3	6	8	2
Saint Vincent de Connezac	2	5	2	21
Siorac de Ribérac	1	6	1	2
Vanxains	5	10	2	4
Villetoureix	4	3	1	6
<b>Sous Total</b>	<b>47</b>	<b>58</b>	<b>30</b>	<b>63</b>

<b>TOTAL</b>	<b>105</b>	<b>93</b>
--------------	------------	-----------

A ce jour 758 installations ont été réalisées, dont 258 nouvelles habitations et 500 réhabilitations. 16.4 % du parc a été réhabilité.

Bilan du nombre d'installations en attente de réalisation :

<b>COMMUNES</b>	<b>Neuf</b>	<b>Réhabilitation</b>	<b>Réhabilitation aidée</b>
ALLEMANS	3	5	
BOURG DU BOST	1	2	
COMBERANCHE-EPELUCHE	0	0	
LA JEMAYE (03)	2	3	
PETIT BERSAC	3	1	
PONTEYRAUD (02)	1	0	
RIBERAC	10	5	
St ANDRE DE DOUBLE (02)	2	1	1
St MARTIN DE RIBERAC (03)	10	8	
St MEARD DE DRONE (02)	7	3	
St VINCENT DE CONNEZAC (03)	9	1	8
SIORAC DE RIBERAC	6	6	
VANXAINS	8	7	
VILLETUREIX	5	7	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>49</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>67</b>	<b>58</b>	

124 dossiers ont été inscrits et ils sont en attente d'être réalisés.

## ❖ URBANISME INTERCOMMUNAL

### La mise en place d'un service d'urbanisme intercommunal

Par arrêté préfectoral du 05/12/2008 et conformément à la décision du conseil communautaire lors de la séance du 3 juillet 2008 approuvée à l'unanimité, les statuts de la CCR ont été ainsi complétés : « Mise en place d'un service dédié à l'instruction des actes liés au droit du sol au profit des communes membres, la délivrance des actes restant de la seule autorité des maires ».

Il était prévu que ce service soit opérationnel au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Mais 5 des 14 communes de la CCR, n'étant pas dotées d'un document d'urbanisme (PLU, cartes communales), elles n'ont pas la

possibilité de faire instruire leurs dossiers par la CCR. Le conseil communautaire, lors de la séance du 12 mai 2009, a donc pris la décision de prolonger la mise en place de ce service afin de traiter également ses 14 communes.

#### Réalisation de 5 cartes communales et révision de 2 cartes communales

Afin de mettre en place le service d'urbanisme intercommunal, 5 cartes communales sont à réaliser et 2 sont à modifier. Les 5 premières communes concernées sont les communes d'Allemans, Comberanche-Epeluche, Petit-Bersac, Ponteyraud et Siorac-de-Ribérac.

Les deux autres communes sont Saint-André-de-Double (totale) et Saint-Vincent-de-Connezac (partielle).

C'est l'offre de la Chambre de l'agriculture de la Dordogne qui a été retenue pour effectuer ces 7 cartes.

Le montant total des dépenses est de 81 585.14€ TTC (68 215.00€ HT) avec une contribution de l'Etat de 50% du montant HT soit 34 107.50€ et du Conseil Général de la Dordogne de 9000€. Le complément de 25 846.63€ HT est intégralement pris en charge par les communes concernées.

La réalisation des cartes se fait en 4 étapes :

- Pases 1 : diagnostic des territoires et consultation des personnes publiques associées (PPA). Cette phase s'est achevée le 12 décembre 2009.
- Phase 2 : Réalisation du projet et de zonage (prévu à partir de 2010)
- Phase 3 : Enquêtes publique
- 
- Phase 4 : Avis de la Préfète

#### **❖ LA COMPETENCE ORDURES MENAGERES**

La CCR, exerce avec comme opérateur le SMCTOM (Syndicat Mixte de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) comme opérateur, la compétence collecte et traitement des ordures ménagères afin de développer le tri sélectif.

La redevance spéciale des ordures ménagères sera instaurée en 2010.

Cette redevance spéciale d'enlèvement des ordures ménagères concerne ceux qui ne paient pas la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (la TEOM), c'est-à-dire, les établissements publics, les commerçants, les artisans, les agriculteurs, les artistes, les associations, les professions libérales, les sites industriels... Cela nécessite donc un contrat avec le SMCTOM.

Le coût par litres d'ordures ménagères est fixé à 6,1 centimes d'euro et pour un litre de déchets triés, il est fixé à 3,8 centimes d'euro.

Les recettes ont été estimées à 32 373€, ce qui représente environ 65 820 L de déchets triés et 489 71. L d'ordures ménagères.

Il faut savoir qu'en général le coût des déchets triés est moins important que le coût des ordures ménagères ce qui, espérons, pourrait inciter les gens à trier d'avantages.

### **3- ACTION SOCIALE – SERVICE A LA PERSONNE**

#### **❖ LES ECOLES**

En 2009-2010, 578 élèves étaient inscrits dans les écoles primaires et maternelles de la Communauté des Commune du Ribéracois. Le nombre d'élèves est en baisse de 42 par élèves par rapport à la rentrée scolaire 2008-2009 (620). Les écoles d'Allemans, Jacques Prévert (Ribérac), Jules Ferry (Ribérac) accueillent uniquement des primaires. L'école « Des Beauvières » de Ribérac accueille uniquement des élèves de maternelles. Tandis que les écoles de St Martin de Ribérac, de St Vincent de Connezac, de Vanxains et de Villeteureix sont à la fois des écoles maternelles et primaires.

La CCR a pour but de favoriser l'égalité des conditions d'enseignement dans chacune de ces écoles. Il faut également savoir que les communes ne possédant pas d'écoles participent financièrement à la scolarisation d'enfants inscrits sur d'autres communes (1208€/ enfant en maternelle, 586€ en primaire).

La CCR a désigné par délibération n°2009/01 Allain TRICOIRE et Jean-Louis DUPRAT pour la représenter au SIVOS de la Sauvanie auquel adhère la commune d'Allemans. A partir de 2009, la contribution financière au RPI administré par le SIVOS, pour la part scolaire, est donc prise en charge par notre collectivité.

De plus, la CCR, comme l'exige la loi, verse une contribution à l'école Notre Dame de Ribérac d'un montant de 52 599€. Ce montant est versé en deux fois :

- 8/12<sup>ème</sup> en août 2009 : 35 066 €
- 4/12<sup>ème</sup> en décembre : 17 533 €

Le montant prévu au départ était de 70 000€ mais le Conseil Communautaire a décidé de voter un budget inférieur à ce qui était prévu. La Préfecture n'a pas été d'accord avec cette décision et a décidé d'imposer la dépense obligatoire. Le Président Rémy Terrienne, avec l'accord des conseillers, a donc décidé de poursuivre l'affaire devant la justice administrative. L'avocat désigné pour défendre la CCR dans cette affaire est Maître ALJOUBAHI.

Dotations versées aux communes pour les frais d'eau, de gaz et d'électricité, pour les écoles publiques et les accueils périscolaires :

ANNEES	Allemans	Ribérac	St Martin de Ribérac	St Vincent de Connezac	Vanxains	Villetoureix	TOTAL en €
CLASSES	2	17	2	2	2	2	
2008	4 400€	38 000€	4 400€	4 400€	4 400€	8 800€	64 400€
2009	5 000€	28 000€	4 500€	6 500€	4 500€	7 500€	56 000€

Le versement s'est fait en une seule fois au 31 juillet sauf pour la commune de Ribérac pour laquelle il s'est fait en 2 fois : 14 000€ au 31 juillet 2009 et 14 000€ au 30 Novembre 2009.

Les dépenses des écoles :

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - ECOLES - ANNEE 2009**

Chapitre 011 Charges à caractère général			Mt en €
	60222	Produits d'entretien	6 504
	60632	Petit équipement	1 977
	60636	Vêtement de travail	442
	60670	Fournitures scolaires 50€/él.+2008	35 084
	61522	Entretien des bâtiments	2 338
		Investissement mobilier	2 224
	61558	Entretien matériel informatique +2008	787
	61560	Maintenance du photocop. (5 cop/jour/tél.*0,00993) + résultat*19,6%+2008	6 993
	61820	Documentation	1 298
	62380	Animation en milieu scolaire Cinéma	1 364
	62620	Téléphone	4 884
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés			
	64750	Produits pharmaceutiques 1€/enfant +2008	404
Chapitre 65 Charges diverses de la gestion courante			
	65740	TOTAL subvention	22 644
		Spectacles culturels proposés par la CCR coût du spectacle FOL + 2€/élève	2 430
		Fluides	56 000
	65800	Dotation informatique 1500/an/écol(investissement)	593
Chapitre 014 Atténuations de produits			
	73970	Interventions musicales 51€/h (1 projet = 15h)	6 120
		Interventions sportives	7 650
		Charges de personnel	309 935
<b>TOT Fonctionnement</b>			<b>466 852</b>
TOT Investissement			2 817

Les dépenses de fonctionnement représentent un coût de 466 852€.

Le coût moyen par élève est de 751€ avec ATSEM et de 516€ sans ATSEM.

Cette année à la demande de la commune, la CCR n'a pas renouvelé la convention de la confection des repas avec la mairie de Ribérac. Depuis le 1<sup>er</sup> février 2009, la commune de Ribérac assume elle-même la prestation de service pour la confection des repas de la cantine scolaire.

### **Subventions pour les écoles**

ORGANISME	2008	2009
Amicale laïque de Villetoueix	3 369 €	4 245 €
Coopérative scolaire de Vanxains	2 298 €	2 298 €
Amicale laïque de St Martin de Ribérac	2 298 €	2 298 €
Association Avenir (St Vincent de Connezac)	2 298 €	2 298 €
Amicale laïque d'Allemans	2 298 €	2 298 €
Coop. Scol. –EC. J.Ferry Ribérac	3 072 €	4 559 €
Les Amis de l'école pubilque Jacques Prévert	2 687€	2 903 €
Coop. Scol. –EC. Maternelle Ribérac	1 000€	1 740 €
<b>TOTAL EDUCATION</b>	<b>19 320 €</b>	<b>22 644 €</b>

### **Ecole Numérique Rurale**

Pour combler le retard en équipement informatique dans les écoles rurales, le Plan France Numérique 2012 a été mis en place. Il concerne les communes de moins de 2000 habitants.

L'objectif est de parvenir en 2010 à mettre à disposition 10 ordinateurs pour 100 écoliers, contre 8 actuellement.

De plus, la maîtrise et les connaissances dans le domaine informatique sont de plus en plus importantes notamment pour le brevet des collèges où il est obligatoire de valider le Brevet informatique et internet (B2i).

Il sera désormais consacré une partie au numérique dans le projet des établissements.

L'école numérique permet ainsi de combiner l'informatique aux cours disciplinaires afin de familiariser les élèves à ce domaine dès le plus jeune âge.

Pour mettre en place ce projet, il est nécessaire de mettre à disposition des ordinateurs portables en nombre suffisant, un tableau blanc interactif, un accès internet de haut débit, une mise en réseau des équipements de l'école, une sécurisation des accès internet et des ressources numériques reconnues de qualités pédagogiques.

Au sein de la CCR, 3 sur 4 des écoles qui ont déposé un projet, ont été retenues en 2009 (Allemans, Vanxains et Villeteureix). Le budget prévisionnel est de 53 567.64 € et a été adopté par le conseil communautaire à l'issue de la réunion du jeudi 25 juin 2009. Une part importante du budget sera financée par l'Etat (35831.20€) et 17.60% (9443.04 €) par la CCR.

## ❖ L'ECOLE DE MUSIQUE



L'école de musique donne la possibilité à des personnes de tout niveau de pratiquer et d'apprendre à jouer d'un instrument ainsi que de participer à des ensembles vocaux.

Les instruments enseignés sont : le violon, le violoncelle, la trompette, le tuba, le trombone, la flûte traversière, la clarinette, le saxophone, le piano, la batterie, la guitare...

Le nombre d'élèves en 2009 est de 156 dont 106 élèves de la Communauté des Communes du Ribérais.

Comme chaque année, plusieurs concerts sont effectués notamment le 21 juin pour la fête de la musique.

De plus, les enseignants interviennent dans les écoles pour initier et faire découvrir la pratique musicale aux élèves.

Comme chaque année, l'Ecole de Musique organise sur l'ensemble de notre territoire des animations musicales. Ainsi il est proposé en 2009 :

- Mercredi 13 Mai : « **Musique espagnole et latino américaine** » à la salle des fêtes de Saint Martin de Ribérac.
- Samedi 6 Juin : « **Scène ouverte** » audition pluridisciplinaire et **Concert de piano et musique de chambre** à la salle des fêtes d'Allemans.
- Samedi 20 Juin : « **Fête de la Musique** » à Ribérac, dans la cour de la bibliothèque et place Charles de Gaulle.
- Samedi 20 Juin : **Festival Itinéraire Baroque** à la collégiale de Ribérac.
- Dimanche 21 Juin : **Grand Rassemblement de saxophonistes** pour un concert dans le parc des Beauvières à Ribérac.

Budget de l'Ecole de musique :

<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - ECOLE DE MUSIQUE - 2009</b>			
Chapitre 011 Charges à caractère général			
	60222	Produits d'entretien	435,4
	60632	Petit matériel	768,64
	6064	Fournitures administratives	453,89
	61522	Entretien bâtiment	3 081,39
	61558	Entretien matériel	748,42
	61820	Documentation	291,7
	6218	Autres personnels extérieurs au service	67 574,44
	60611	Eau	286,57
	60612	Electricité	2 334,43
	6262	Téléphone	539,61
Chapitre 012 Charges de personnel			
		Personnel Secrétariat /Entretien	29 383,66
<b>TOTAL</b>			<b>105 898,15</b>

Recettes DE FONCTIONNEMENT - ECOLE DE MUSIQUE - 2009			
		Location instruments/atelier AG2R	1596 €
<b>TOTAL</b>			<b>104 302,15</b>

La CCR finance l'Ecole de Musique à hauteur de 104 302 €

Le coût à l'année (10 mois) :

- d'un élève pour la CCR: 668 €
- dont frais de structure : 234 €/élève (CCR et hors CCR)

### ❖ LES 8 ACCUEILS PERISCOLAIRES (APS)

Les 8 accueils périscolaires des écoles d'Allemans, Ribérac (les 3 écoles), Saint Martin de Ribérac, Saint Vincent de Connezac, Vanxains et Villetoureix sont ouverts à partir de 7h00 le matin et jusqu'à 19h00 le soir pour permettre aux parents d'élèves, inscrits dans les écoles, de déposer ou prendre leurs enfants à des horaires qui leur correspondent d'avantage avant et après leur journée d'école.

Pour l'année scolaire 2009/2010, 2 tarifs des accueils périscolaires ont été proposés. Ces tarifs sont indépendants du nombre d'heures de présence de l'enfant.

- forfait mensuel (sur 10 mois)

1 enfant : 23€ (22€ auparavant)

2 enfants : 40€ (38€ auparavant)

3 enfants : 54€ (51€ auparavant)

Gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant

- forfait occasionnel

3€/jour (2.50€/ jour auparavant)

Pour les bénéficiaires du RSA le forfait journalier est de 1€.

DEPENSES ET RECETTES - ACCUEILS PERISCOLAIRES - ANNEE 2009			
--	--	--	--

DEPENSES			Montant en €	RECETTES		Montant en €
Chapitre 011 Charges à caractère général				6419		19 449,06
60222	Produits d'entretien	1 867,50		7067		45 836,40
60623	Total alimentation	17 085,90		70878		9 582,32
60632	Total matériel	3 304,17		Chapitre 74 Dotations et participations		

	61820	Documentation	168,75		7473	Participa°- Département	9 810,78
	62510	Frais de déplacement	253,50		7478	Participa°- Autres org.	127 636,65
	6262	Téléphone	1 976,83		7788		51,00
TOT 1			24 656,65	TOTAL RECETTES (avec RAM et CLSH)			212 366,21
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés					RAM		-42 654,74
	64750	Produits pharmaceutiques	170,49		CLSH		-95 460,13
		Charges de personnel	118 294,06				
TOT 2			118 464,55				
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante							
	65350	Formations	4 400,00				
TOTAL DEPENSES			147 521,20	TOTAL RECETTES			74 251,34
TOTAL			-73 269,86				

Le coût total de l'année 2009 est de 73 269.86€.

Le coût d'un enfant par journée de 4h30 pour la CCR est donc de 5.14€ (contre 4.71€ en 2008) et de 1.15€ par heure.

### ❖ LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES : Le Centre de Loisirs « Chat Perché »



Le Centre de Loisirs accueille les enfants scolarisés âgés de 3 à 13 ans, tous les mercredis de l'année scolaire et pendant les vacances (petites et grandes). En 2009, il a été ouvert 103 jours et a totalisé 3687.5 journées enfant soit une moyenne de 35.8 enfants par jour, ce qui est légèrement inférieur à l'année précédente (39.2 enfants par jour en moyenne). Mais cette légère baisse ne peut pas être attribuée à la crise. On peut en effet constater que les moyennes par jour depuis 2001 sont fluctuantes : 35.32 en 2001, 39.5 en 2002, 41.02 en 2003, 43.64 en 2004, 35.72 en 2005, 29.69 en 2006, 37.85 en 2007, 39.2 en 2008 et 35.08 en 2009.

Effectif par période :

Comparatif	2008	2009	Evolution
Moyenne mercredi	36.23	29.71	-17.95%
Moyenne petites vacances	31.49	29.67	-5.78%
Moyenne été	47.34	45.80	-3.26%
Total	39.20	35.80	-8.68%
Nombre d'inscrits moins de 6 ans	73	77	+5.48%
Nombre d'inscrits plus de 6 ans	202	166	-17.83%
Total	275	243	-11.64%

Comme chaque année, le centre propose de nombreuses activités, sorties et séjours.

Tous les étés, il propose aux enfants de 4 à 7 ans et de 8 à 13 ans, de participer à des séjours- camps encadrés par les animateurs du centre. Les tarifs « mini camps » équivaut à une journée au Centre de Loisirs (repas compris) plus un supplément de :

- 3€ par journée complémentaire pour les résidents de la CCR
- 5€ pour les résidents hors CCR
- 0.50€ pour les bénéficiaires du RMI (il a été modifié en cours d'année à 0.50€ par demi-journée)

Environ 4000 repas par an sont confectionnés pour les enfants accueillis. Pour l'année 2009/2010, le tarif des repas a légèrement augmenté par rapport à l'année précédente : 8.86€ le repas (contre 8.63€ en 2008/2009). Ce tarif a été appliqué à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2010.

DEPENSES ET RECTTES DE FONCTIONNEMENT - ACCUEIL DE LOISIRS CHAT PERCHE - 2009
--

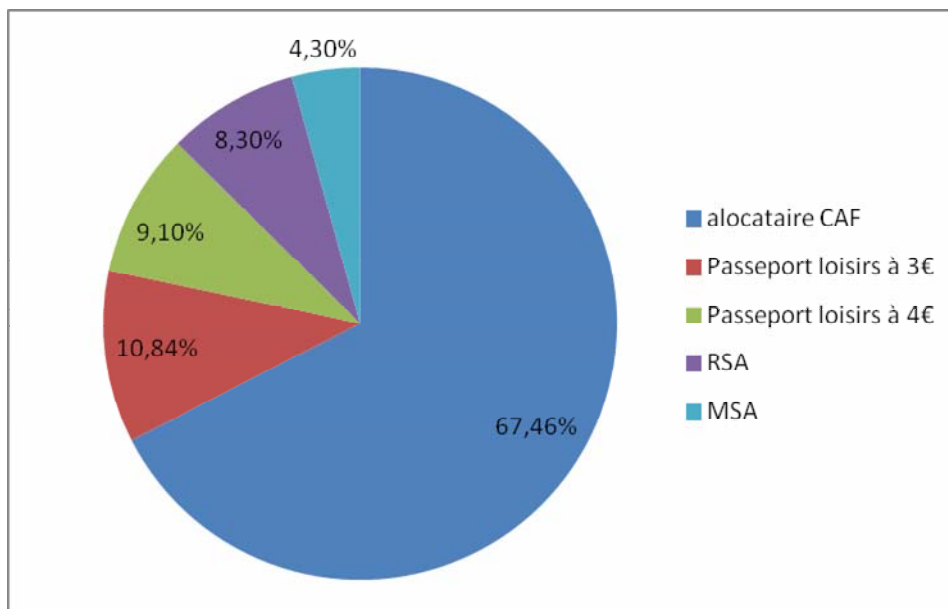
DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €
Chapitre 011 Charges à caractère général		Chapitre 70 Produits des services, domaines et ventes divers	

	60623	Total alimentation	4 286,62		7067		30 099,58
	60632	Total matériel	1 290,68	Chapitre 74 Dotations et participations			
	61820	Documentation	5,00		7473		53,9
	62380	Achat prestations de service	6 150,07		7478		65 306,65
	60632	Transport lié aux activités	3 469,00				
	62510	Frais de déplacement	325,46				
	6262	Téléphone	309,53				
	62880	Total alimentation	26 290,27				
TOT 1			42 126,63				
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés							
	64750	Produits pharmaceutiques	280,55				
		charges de personnel	146 082,00				
TOT 2			146 362,55				
TOTAL DEPENSES			188 489,18	TOTAL RECETTES			95 460,13
<b>TOTAL</b>			<b>-93 029,05</b>				

Le déficit total est de 93 029.05€.

Le coût d'une journée enfant est d'environ 25.20€ pour la CCR.

Pourcentage de journées par régime :



## ❖ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Le RAM accueille et renseigne chaque année les parents à la recherche d'un mode de garde et les assistantes maternelles sur leurs droits et devoirs. Sur l'année 2009, il a accueilli au total 88 assistantes maternelles dont 51 sur le secteur de Ribérac. 77 séances d'animations ont été réalisées dont 61 sur le secteur de Ribérac. On compte 9 à 24 enfants présents par séance et entre 6 et 14 assistantes maternelles. Au total 119 enfants (différents) ont bénéficié des activités. Plusieurs sorties ont été effectuées : visite à la ferme, pique-nique, visite à l'école maternelle.

A Ribérac, le nombre de places est limité à cause du nombre d'assistantes maternelles mais surtout à cause du lieu d'accueil rue A. Larobertie. Le RAM va être délocalisée à Epelcuhe dans des locaux plus grands. Le projet a été adopté lors de la réunion de bureau des maires du 24 novembre 2009. Pourtant, le 2 juin 2009, une dizaine d'assistantes maternelles avaient manifesté contre ce projet, trouvant le lieu de délocalisation trop excentré pour les parents et loin de toutes commodités.

Participation des collectivités aux frais 2009 :

La participation par habitant au frais de fonctionnement du RAM pour l'année 2009 est de 0.88€ ce qui donne un montant total de 9 582.32€.

Le détail du budget du RAM :

<b>DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES - ANNEE 2009</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
<b>60. ACHATS</b>	<b>Montant</b>	<b>74. SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	<b>Montant</b>
Alimentation et boisson	298,11	Conseil Général	9 755,00
Eau, gaz, électricité, combustible	36,01	C.A.F	17 061,90
Fourniture d'entretien, petit équipement de bureau	285,88	Com Co. Du Val de Dronne	3993,22
Fourniture d'activités	1166,11	Com Co. Des Hauts de Dronne	731,5
<b>61. SERVICES EXTERIEURS</b>		Com Co. Du Verteillacois	3026,87
Documentation	500	Nanteuil A de B	220,99
Frais de colloque, séminaires, conférences	469,39	Bourg des Maisons	53,13
<b>62. AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		Chassaignes	63,91
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	100	Bertric Burée	323,4
Déplacements, missions et réceptions	1780,84	Com Co du Ribéracois	7 424,82
Frais postaux et frais télécommunication	798,32		

64. CHARGES DE PERSONNEL				
	Salaires bruts	26 507,73		
	Charges sociales patronales	10 587,75		
	Médecine du travail	124,6		
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>42 654,74</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>42 654,74</b>

## ❖ LE CENTRE DE FORMATION DE SIORAC DE RIBERAC



Le 6 mars 2009 a eu lieu l'inauguration du Centre de Formation aux métiers de la restauration. L'ancienne gare a été transformée afin d'accueillir des élèves de la maison familiale et rurale de Vanxains. De nombreux élus étaient présents : Remy TERRIENNE (Président de la CCR), Bernard CAZEAU (sénateur, président du Conseil Général de la Dordogne), Béatrice GENDREAU (adjointe au Conseil Général), Béatrice ABOVILLIER (préfète de la Dordogne)...

Cette année 75 élèves sont formés au centre de Siorac. Il a pour objectif de permettre à ses élèves d'obtenir, suite à leur formation, des diplômes dans le secteur de la restauration.

Le coût des travaux est de 1 142 500€ avec une participation de l'Etat de 150 000€, de la région de 425 966€ et du Conseil Général de La Dordogne de 161 276€. Le coût pour la CCR est de 415 285€.

Le Président a donné la permission de louer les locaux de Siorac à la Maison Familiale et Rurale (MFR) pour une durée de 25 ans. Le montant du loyer annuel pour les 20 premières années a été fixé à 21 000€. La MFR s'est également engagé à rembourser les frais que la CCR assume pour les bâtiments, c'est-à-dire l'assurance, la taxe foncière...

## ❖ L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (AAGV)



L'aire d'accueil des gens du voyage est la 1<sup>ère</sup> réalisation départementale d'accueil des gens du voyage. Elle peut accueillir jusqu'à 20 caravanes.

Lors de la réunion de bureau du 6 octobre 2009, le prix pour le droit de place qui comprend le stationnement, l'eau et l'électricité est de 110€ / mois (contre 125€ prévu pour 2010) pour le long séjour et 5,50€/ jour pour le passage.

Un budget de 9 900€ a été mis à disposition pour l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service de l'AAGV. L'ancien véhicule, dégradé mécaniquement et au niveau de la carrosserie, été devenu dangereux pour le conducteur.

L'agent employé à mi-temps par le biais du Centre de Gestion pour intervenir à l'aire d'accueil a été intégré dans le tableau d'effectifs de la CCR par la création d'un poste d'adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2009 pour l'AAGV.

Concernant les familles de l'AAGV, la CCR s'engage dans une action dont le but est de pousser les familles à envoyer leurs enfants à l'école dès la maternelle.

Cette année le camp a été fermé trois semaines en septembre. Une équipe de 9 cantonniers a procédé au nettoyage du camp et des abords à partir du 9 septembre. Par la suite, quelques travaux ont été réalisés : Dératisation et désinfection, peinture des bâtiments, ferronnerie sur les portes des sanitaires et les bornes électriques, installation d'une prise électrique supplémentaire. Ceci a bien sur des conséquences sur les dépenses de 2009.

Les dépenses et recettes de l'AAGV :

<b>DEPENSES ET RECETTES - AAGV - ANNEE 2009</b>
---

<b>DEPENSES</b>			Montant en €	<b>RECETTES</b>		Montant en €
Investissement				10222	Investissement	504,27
	2181	Travaux électricité	2 935,00	Chapitre 73 Impôts et Taxes		
	2183		321,3	7337	Droits de Stationnement	20 625
TOTAL			3 256,30	Chapitre 74 Dotations et Participations		
Chapitre 011 Charges à caractère général				7473	Partici° - Départements	15 895,20
	60611	Eau et assainissement	4 984,28	7478	Partici° - Autres Organismes	31 788
	60612	Energie et Electricité	23 261,27			
	60622	Carburants	3 079,52			
	60631	Fournitures d'entretien	89,34			
	60632	Fournitures peit équipement	872,67			
	60636	Vêtements de travail	23,70			
	61522	Bâtiments	6 463,14			
	61523	Voies et réseaux	1 045,61			
	61551	Matériel roulant	1 607,55			
	61558	Autres biens mobiliers	45,84			
	6262	Frais de Télécom.	508,63			
TOT 2			41 981,55			
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés						
	6475	Médecine du travail, pharmacie	22,00			
		charges de personnel	39 584,41			
TOT 3			39 606,41			
TOTAL DEPENSES			84 844,26	TOTAL RECETTES		68 812,47
<b>TOTAL</b>			<b>-16 031,79</b>			

Le déficit s'élève à 16 031.79€ €.

Le coût d'une caravane pour la CCR est de 85.73€ par mois soit 801.55 € pour l'année 2009. L'an dernier le coût d'une caravane était d'environ 227€ pour l'année, mais l'aire a été ouverte pendant les 12 mois et aucun travaux n'a été effectué. Le poste électricité passe de 15 000 € en 2008 à plus de 23 000 € en 2009.

#### **4- ACTION ECONOMIQUE**

### **❖ LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE « LA BORIE » A VILLETUREIX**



En 2008, les travaux d'aménagement de la Zone d'Activité Economique se sont achevés en juin pour un coût total d'1 802 654€.

Plusieurs entreprises se sont installées depuis la fin des travaux, ce qui permet à la zone de se développer économiquement et de créer des emplois.

En 2009, la taxe professionnelle a été fixée à 14.13%.

L'aménagement d'une voie d'accès sur le RD 709 a été prévu pour desservir le lot vendu à la SAS CHAMBON sur la ZAE de Villeteureix. La Direction des Routes et du Patrimoine Paysager a souhaité que la CCR s'engage à réaliser, à ses frais, une voie d'évitement par la droite à hauteur de l'accès prévu.

Vente de terrain : Le Conseil Communautaire a autorisé la vente :

- de la parcelle cadastrée E 1093 de la ZAE correspondant au lot n°3 à la SCI Le Pinier. La superficie du terrain étant de 5195 m<sup>2</sup> et le prix du m<sup>2</sup> étant de 12.00€ HT, le montant de la vente s'élève à 62 340€ HT.
- Le lot n°2 correspondant à la parcelle E 1092 à la SCI CHAMBON. La superficie étant de 15 964m<sup>2</sup> et le prix du m<sup>2</sup> étant de 10.00€ HT, le montant de la vente s'élève à 159 640€ HT.

## ❖ LA PISCINE



Pour la saison 2009, la piscine a ouvert ses portes au public du 14 juin au 13 septembre et à partir du 2 juin pour les scolaires. Elle a été ouverte en journée continue du lundi au samedi de 10h à 20h et le dimanche de 10h à 12h30 et de 15h à 19h. Un petit nombre de nageurs réguliers a fréquenté la piscine de 12h à 13h.

Il y a eu 16 000 entrées payantes, ce qui équivaut à 2008 et la recette s'élève à 44 760 € contre 40 238.5 € l'année précédente. 150 cartes d'abonnement ont été vendues dont :

- 46 pour les 3-12 ans
- 70 pour les 12-18 ans
- 34 pour les adultes

Les entrées gratuites :

Toutes les écoles de la CCR (sauf Saint Martin de Ribérac) ont amené leurs élèves à la piscine 1 à 2 fois par semaine.

La piscine a également accueilli les professeurs du Collège et leurs élèves pour une évaluation de niveau une fois en juin et deux fois en septembre.

Chaque matin, du lundi au vendredi, un groupe du Centre de Loisirs était présent sur les bassins. Ils représentent 204 entrées.

Enfin, la piscine a ouvert ses portes aux sapeurs pompiers du Centre de Secours de Ribérac en dehors des heures d'ouvertures au public, pour leur permettre de s'entraîner en milieu aquatique (souvent le dimanche matin).

Les Tarifs d'entrée varient selon l'âge et si la personne habite ou non à la CCR.

Bénéficiaires		Résidents CCR	Résidents hors CCR
Enfants de 3 à 12 ans	Unité	1.00 €	2.00 €
	Carnet de 10 entrées	8.00 €	16.00 €
	Carte saison 2009	20.00 €	40.00 €
Demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, 12-18 ans, étudiants (avec présentation d'un justificatif)	Unité	1.50 €	3.00 €
	Carnet de 10 entrées	12.00 €	24.00 €
	Carte saison 2009	30.00 €	60.00 €
Adultes	Unité	2.00 €	4.00 €
	Carnet de 10 entrées	16.00 €	32.00 €
	Carte saison 2009	40.00 €	80.00 €

(Entrées gratuites pour les moins de 3 ans, les structures péri et extrascolaires gérées par la CCR et les pompiers volontaires du Centre de Secours de Ribérac)

La piscine propose également des cours d'aquagym et de natation réalisés par 2 surveillants titulaires du BESAN.

Cet été 70 enfants (53 en 2008) ont pu bénéficier des cours de natation qui avaient lieu tous les matins de 10h à 13h30. 10 demandes ont du être refusées par manque de place.

19 cartes d'abonnement pour l'aquagym ont été vendues (22 en 2008) et il y eu une dizaine de séances individuelles. Les séances ont eu lieu trois fois par semaine les lundis, mardis et jeudis soir à 19h.

Les tarifs sont dégressifs en fonction du quotient familial :

Activités		Résidents CCR	Résidents hors CCR
Cours d'Aquagym (3 par semaine)	1 séance	8.00 €	16.00 €
	Carte saison 2009	60.00 €	120.00 €
10 cours de natation	Famille dont le quotient fam. > 610 €	90.00 €	180.00 €
	Qt fam. Entre 400 et 610 €	70.00 €	140.00 €
	Qt fam. < 400 €	50.00 €	100.00 €

Les dépenses et recettes de la piscine pour l'année 2009 :

DEPENSES			Montant en €	RECETTES			Montant en €
Dépenses Investissement				Chapitre 70 Produits des services, du domaine, vente			
	1641	Remboursement Capital	17 360,00		70878	Rembours. de frais	900,00
TOT 1			17 360,00		70631	Billetterie Piscine	44 809,50
Chapitre 011 Charges à caractère général							
	6042	Achats de prestations de services	232,74				
	60611	Eau et assainissement	31 239,63				
	60612	Energie et Electricité	22 236				
	60622	Carburants	42,63				
	60624	Produits de traitement	15 522,57				
	60631	Fournitures d'entretien	790,34				
	60632	Fournitures de petit équipement	2 358,05				
	6064	Fournitures administratives	205,76				
	6135	Locations mobilières	1 647,54				
	61522	Bâtiments	7 999,08				
	61558	Autres biens mobiliers	586,69				
	6184	Verse. à des org. de formation	135,00				
	6238	Divers	313,54				
	6262	Frais de télécom.	920,69				
	63512	Taxes foncières	502,00				
TOT 2			84 732,26 €				
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés							
			63 455,79				
Chapitre 66 Charges financières							
	6611	Intérêts des emprunts et dettes	50 652,71				
	668	Autres charges financières	36,07				
TOT 3			50 688,78				
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>216 236,83</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>45 709,50</b>
<b>TOTAL</b>			<b>-170 527,33</b>				

Le déficit de fonctionnement est de **170 527.33 €** (157 164 € en 2008)

Sachant que la superficie totale des bassins est de 625m<sup>2</sup>, le déficit au m<sup>2</sup> est d'environ 273 €.

Le coût pour la CCR par baigneur/jour (entrée payante) est de 10.66€ .

## ❖ LA COMPETENCE PROMOTION ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Depuis 2006, la CCR a développé une compétence en matière de tourisme. L'association Initiative en val de Drone et l'Office de Tourisme du Ribéracois assure la promotion de notre territoire.

La préservation et la valorisation des prairies humides des Rebeyrolles, propriété publique unique dans le Ribéracois et probablement sur la vallée de la Drone, est en projet. Ceci permettrait de faire venir un « tourisme familiale ».

De plus, cette année lors du Conseil Communautaire du 12 mai, le Président a eu l'accord de signer un avenant avec le Comité des Œuvres Sociales (C.O.S.) de Ribérac. Le C.O.S. organise des voyages et activités comme par exemple un voyage à Djerba, achat d'un mobilhome à Soulac, un voyage d'hivers, des randonnées. Des aides sont également proposées aux familles pour les loisirs, les vacances, la rentrée des classes avec les primes de rentrée scolaire, les aides pour les naissances, mariages et décès... Le taux de la subvention est maintenu à 1.60% soit 8 200€.

A Epeluche, cela fait 7 ans que la buvette de la halte nautique propose en saison la confection de repas rapide servis en plein air dans un cadre agréable pour accueillir les touristes.

***A compter de l'année 2010, il a été proposé d'instituer la taxe de séjour pour que la CCR puisse pleinement exercer sa compétence « Promotion et développement touristique ». Elle sera perçue toute l'année.***

De plus, l'office du Tourisme de Ribérac a également reçu une subvention de 2500€ de la CCR.

## **5- DIVERS**

### **❖ EN PROJET**

- **SALLE DE REMISE EN FORME**

Installation d'une salle de musculation à la piscine. Le coût de l'opération est de 67 000€ TTC et le budget pour l'acquisition de matériel est de 20 000€ TTC.

Nous avons convoqué toutes les associations sportives du territoire pour montrer le projet. Lors de la réunion de la commission des sports du 12 octobre 2009, seul 7 associations étaient présentes et 2 autres (CAR tennis et tai chi chuan) n'étaient pas présentes mais avaient fait part de leur intérêt.

Le CAR rugby souhaiterait la réalisation de la salle rapidement. Mais en vue des difficultés de mise en œuvre, notamment en termes de fonctionnement, il a été proposé l'aménagement d'une partie de salle (50m<sup>2</sup>) au profit du CAR rugby.

L'estimation des coûts de travaux est de 20 080€ HT et le rugby paierait en contre partie un loyer.

L'installation du CAR Rugby devrait créer une dynamique auprès des autres associations pour achever le projet sur l'ensemble de l'espace et définir le mode de gestion plus précisément.

- **ECOLE « MULTISPORTS »**

Le principe est d'ouvrir un centre pour les enfants de 5 à 12 ans qui ne fréquentent pas le Centre de Loisirs afin de les initier à des activités sportives qui se dérouleraient au gymnase et plaines de jeux de Ribérac.

Il serait ouvert les mercredis. Pour l'instant il a été décidé que l'école multisports ne serait pas ouverte pendant les vacances mais cette décision n'est pas définitive.

Il sera pris en charge par des intervenants diplômés (Brevet d'Etat) déjà en poste et payés par la CCR (Mathieu THOURON-Frédéric FAURE-Cédric REBIERE).

Concernant l'organisation, il y aura 4 cycles d'Octobre à juin de 1h00 à 1h30 par semaine. Suivant les classes d'âges, il y aura des évaluations en fin de cycle. Les enfants devront être munis d'une tenue adaptée à l'activité pratiquée.

Un programme d'activités a été proposé :

	Groupe 1 (5 à 7ans)	Groupe 2 (8 à 10ans)	Groupe 3 (10 à 12ans)
1 <sup>er</sup> cycle	Motricité courir sauter lancer	Athlétisme Hauteur longueur Saut de haies	gymnastique
2 <sup>ème</sup> cycle	Cirque	gymnastique	Jeux collectifs
3 <sup>ème</sup> cycle	gymnastique	Rollers*	badminton
4 <sup>ème</sup> cycle	Jeu de balle	Jeux d'opposition	Course d'orientation

Cette école multisports permettrait aux enfants d'acquérir un certains niveaux dans des activités sportives dès le plus jeune âge. En effet, on remarque dans certaines associations sportives que la plupart des nouveaux élèves ne possédait pas les bases nécessaires. Cela pourrait donc leur permettre de s'intégrer plus rapidement.

#### PROPOSITION DES SUBVENTIONS POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

ORGANISME	2008	PROPOSITION 2009	
CAR TENNIS (Ecole)	900 €	900 €	Validé par la commission
CAR RUGBY RIBERAC (Ecole)	2 000 €	2 000 €	Validé par la commission
JUDO CLUB DE RIBERAC (Ecole)	1 200 €	1 200 €	Validé par la commission

CAR FOOT-BALL (Ecole)	900 €	1 500 €	Validé par la commission
ENTENTE PETIT BERSAC / BOURG DU BOST	0	500 €	Validé par la commission
<b>TOTAL</b>	<b>5 000 €</b>	<b>6 100 €</b>	

- **AMENAGEMENT DU SITE D'EPELUCHE**

La CCR est propriétaire de locaux à Epeluche et a pour projet de les aménager.

Dans la partie habitation un logement pourrait être aménagé. Il sera composé d'un rez de jardin de 48.38m<sup>2</sup>, d'un rez de chaussée et d'un étage de 3 pièces d'une superficie de 93.56m<sup>2</sup>. En ajoutant l'assainissement, les combles, et la réalisation des extérieurs, le coût des travaux est de 209 159€ TTC. Il faut également rajouter les honoraires d'architecte, la mission SPS, le Bureau de contrôle, le Bureau d'Etudes, l'assurance dommage ouvrage. Le coût total s'élève à 254 544€. La CCR pourrait solliciter des subventions du Conseil Régional d'Aquitaine (32 040€), de l'Etat par le biais de la DGE (39 651€), du PALULOS (26 000€) et du Conseil Général de la Dordogne (30 000€). Pour équilibrer l'opération il faudrait réaliser un emprunt de 126 853€. Les loyers sont estimés à 7500€.

Pour la partie grange une possibilité est ainsi offerte de déplacer le Relais Assistantes Maternelles. Il est prévu, une salle d'activités de 80m<sup>2</sup>, une salle de repos de 21.5m<sup>2</sup>, un bureau de 10.52m<sup>2</sup>, des sanitaires, rangements... Le coût total de ces travaux s'élève à 243 705€ TTC. La CCR bénéficierait des subventions de l'Europe (40753€), de la DGE (40 753€), du CG24 (40 753€). Le coût pour la CCR est de 83 716€.

- **PROJET DE LOI RELATIF AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES ET INTERCOMMUNALITES**

L'Etat souhaite qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2014, la couverture de l'ensemble du territoire par des structures intercommunales soit achevée, avec renforcement de la cohérence des périmètres des EPCI

Parmi les objectifs principaux poursuivis :

- Organisation administrative autour de 2 pôles : Région/Département, Communes/Intercommunalité.
- Simplification du paysage institutionnel avec couverture intercommunale du territoire – élargissement du cadre des intercommunalités – incitation au regroupement des collectivités sur le volontariat – suppression des niveaux superflus.

## LES PERIMETRES

## **Obligation d'élaborer un Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale**

Ce schéma est sous la responsabilité du Préfet. Il doit obligatoirement assurer la couverture intégrale du territoire ainsi que la suppression des enclaves et discontinuités. Puis la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) adopte ce schéma au plus tard le 31-12-2011.

En 2012 et 2013, les Préfets seront dotés de « pouvoirs temporaires destinés à faciliter la déclinaison du schéma qui devra être achevée au 1<sup>er</sup> janvier 2014 ».

En conséquence, la CDCI voit son rôle renforcé et sa composition serait modifiée :

- 40% de représentants des communes (60 auparavant)
- 40% de représentants d'EPCI (20 auparavant)
- 15% de représentants du Département
- 5% de représentants de la région

**La procédure de fusion de communautés est simplifiée.** En effet peut intégrer des Communes membres d'autres EPCI lors de la révision des périmètres (cela concerne en premier les communes isolées). La fusion doit être acceptée par au moins 1/3 des conseils municipaux.

**Suppression de la possibilité de créer de nouveaux pays** et donc l'article 22 de la loi VOYNET est supprimé.

Des dispositions simplifient la procédure de fusion, de dissolution et/ou de substitution des EPCI à fiscalité propre et celle des syndicats. **Tout projet de création d'un syndicat est soumis à l'appréciation du préfet.**

## LES COMPETENCES ET MOYENS

**L'intérêt communautaire est défini par le seul conseil communautaire.**

**Le transfert de nouvelles compétences statutaires à la majorité simple** (et plus à la majorité qualifiée des conseils municipaux).

**Les procédés de mutualisation des services et de gestion unifiée :**

Les CC pourront acquérir du matériel pouvant servir à ses propres besoins comme à ses communes membres.

**Le transfert des pouvoirs de police spéciale.**

Le projet de loi prévoit, concernant certains domaines (assainissement, élimination des déchets, réalisation d'AAGV, organisation de manifestations sportives et culturelles dans les établissements communautaires, voirie), que le président devienne automatiquement attributaire des pouvoirs de

police spéciale nécessaires à l'exercice de ces compétences. Le maire demeurerait néanmoins autorité exclusive concernant la police générale.

## LES ELUS COMMUNAUTAIRES

### **Les modalités de désignation des conseillers communautaires**

Dans les communes de plus de 500 habitants, le projet de loi propose d'instaurer un scrutin fléché. La répartition des sièges de conseillers communautaires s'effectuerait de la même manière que celle des conseillers municipaux.

Dans les communes de 500 habitants, le maire ainsi qu'un ou plusieurs conseillers municipaux seraient automatiquement désignés comme conseillers communautaires.

### **La répartition des sièges entre communes au sein de l'organe délibérant :**

Le système actuel de représentation des communes au conseil communautaire serait remplacé par une pondération des sièges dictée par la loi, sur un modèle inspiré des communautés urbaines. Le nombre de délégués supplémentaires à répartir entre les communes serait fixé en fonction de leur poids démographique. Toutes les communes sont représentées et aucune ne peut détenir plus de la moitié des sièges au sein de conseil communautaire mais toute marge de liberté locale dans l'attribution des sièges entre communes disparaît.

### **L'exécutif communautaire :**

La taille de l'exécutif serait limitée à 15 vice-présidents représentant au maximum 20% des membres de l'organe délibérant.

### **L'attribution d'indemnités aux délégués des communes dans les CC**

L'indemnité serait alors plafonnée à 6% de l'indice 1015 et devrait être comprise dans l'enveloppe constituée d'indemnité du président et des vice-présidents.

## **❖ AUTRES**

- **FRELONS ASIATIQUES**

La seconde période de piégeage de nids de Frelons asiatiques a débuté en 2009. Il y a de plus en plus de demandes de particuliers. Environ 180 prises ont été réalisées.

- **FOUILLES ARCHEOLOGIQUES**

En 2003, l'Association pour le Développement de la Recherche Archéologique et historique en Périgord a découvert d'importants dépôts de poterie romaine dans la forêt de Siorac de Ribérac. En 2005, a eu lieu une première fouille puis cette année a eu lieu une seconde fouille au cours de laquelle on a trouvé un site de production de céramiques datant du 1er siècle.

De plus, le 17 novembre, la CCR a reçu le service archéologique du Conseil Général pour organiser la restitution des fouilles de Villeteureix qui se fera donc en 2 temps : une conférence organisée pour la population en avril 2010 et une exposition pédagogique pour les scolaires à la rentrée 2010.

Tout d'abord, la conférence exposera les périodes néolithique, paléolithique et Gallo-romaine.

Dans un 2<sup>ème</sup> temps, le service archéologique prépare pour les scolaires, une exposition associant le matériel trouvé à Villeteureix à une exposition pédagogique du musée des Tumules de Bougon.

Il reste à déterminer le coût. Les lieux pressentis sont la salle d'exposition du Centre Culturel ou la Maison des Produits et des Savoirs.